

Vous avez déjà été vacciné en Ukraine ?

Les vaccins déjà reçus auparavant ne seront reconnus que s'il s'agit d'un des **5 vaccins admis par l'EMA**, donc :

- Comirnaty (BioNTech and Pfizer),
- Nuvaxovid (Novavax),
- Spikevax (Moderna),
- Vaxzevria (AstraZeneca),
- COVID-19 Vaccine (Janssen).

#jemevaccine



Où vous faire vacciner ?

- ✓ Dans les **centres de vaccination** de Wallonie, sans rendez-vous avec les vaccins Pfizer ou Moderna.

ATTENTION!

La vaccination avec le **Novavax** se fait sur [rendez-vous](mailto:rendez-vous@042291720.be) au 04/229 17 20.

La vaccination **des 5-11 ans** se fait avec une version pédiatrique du vaccin Pfizer et nécessite une prise de rendez-vous au 0800/45 019.

- ✓ Via les médecins généralistes.
- ✓ Prochainement, dans les pharmacies participantes.

Retrouvez les horaires des centres et plus d'infos sur jemevaccine.be ou au **0800/45 019**.

Éd. responsable: F. Lannoy | Rue de la Rivelaïne 21, B-6061 Charleroi | Mars 2022 | Numéro de dépôt légal D/2022/7646/4

Questionnaire de santé

Nom : Prénom :
Date de naissance : .../.../....
Numéro BIS :

Lorsque vous recevrez ce document, contactez votre médecin généraliste avant de vous rendre au centre de vaccination SI :

- ▶ Vous avez eu une réaction allergique **grave** ou si vous avez eu besoin de soins médicaux urgents à la suite d'une vaccination ou dans d'autres circonstances.
- ▶ Vous souffrez actuellement d'une **infection aigüe**.
- ▶ Au cours des 14 derniers jours, vous avez eu un test COVID positif, que vous présentiez ou non des symptômes.

Votre médecin pourra décider s'il convient de reporter ou non la vaccination ou de prendre des précautions particulières.

Questionnaire médical à présenter à l'accueil du centre de vaccination pour votre anamnèse (état de santé). Afin de protéger vos données personnelles, merci de reprendre ensuite ce document avec vous.		
	OUI	NON
Avez-vous déjà présenté une réaction allergique grave ?		
Avez-vous eu la COVID ou un test COVID positif ces 14 derniers jours ?		
Avez-vous de la fièvre ou êtes-vous malade ?		
Etes-vous enceinte ou avez-vous un projet de grossesse ?		
Prenez-vous des médicaments anticoagulants ?		



COVID-19 je me vaccine !

INFORMATIONS et QUESTIONNAIRE DE SANTÉ à destination des ressortissant.e.s ukrainien.ne.s en Wallonie





Je me vaccine

En tant que ressortissant.e.s ukrainien.ne.s récemment arrivé.e.s en Wallonie, vous avez la possibilité de vous faire vacciner contre le COVID-19.

La vaccination est libre et volontaire. La décision de vous vacciner constitue un geste fort en termes de santé publique.

Vous trouverez au dos de ce flyer un questionnaire de santé; il est à remplir préalablement à votre vaccination, au besoin avec votre médecin généraliste. Emportez ce questionnaire le jour de votre vaccination.



Les vaccins disponibles en Belgique

Plusieurs vaccins sont actuellement disponibles en Belgique.

Les vaccins **Pfizer/BioNTech** et **Moderna** sont des vaccins à ARN messager.

Le vaccin Janssen (**Johnson&Johnson**) est un vaccin à vecteur viral.

Le vaccin **Novavax** est un vaccin à sous-unités protéiques.



Les vaccins à ARN messager (mRNA)

Ces vaccins sont constitués d'une molécule appelée ARN messager qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire l'antigène. L'antigène provoquera alors une réponse immunitaire et produira les anticorps visant à bloquer le virus.



Les vaccins à sous-unités protéiques

Ce vaccin contient une version de la protéine spike qui a été produite en laboratoire, avec un adjuvant. Le système immunitaire produit des défenses naturelles - anticorps et lymphocytes T - contre elle.



Les vaccins à vecteur viral (Adénovirus)

Il s'agit de vaccins comportant un virus inoffensif mais capable de produire un antigène identique à celui du coronavirus et enclencher ainsi une réponse immunitaire. Les anticorps ainsi formés pourront s'attaquer au virus de le COVID-19.



Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils efficaces?

Plusieurs études soulignent l'efficacité des vaccins contre le COVID-19, peu importe le vaccin.

Cette efficacité se marque comme suit: diminution du nombre de contaminations, de la sévérité de la maladie, du risque d'hospitalisation et de la mortalité liée au coronavirus.

Vous pourrez trouver davantage de précisions sur le site de l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (www.afmps.be) ainsi que dans les avis du Conseil supérieur de la Santé (www.health.belgium.be/fr/conseil-superieur-de-la-sante).



Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils sûrs ?

Comme pour tout autre vaccin, les experts de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'Agence francophone des médicaments et produits de santé (AFMPS) examinent rigoureusement toutes les données relatives aux vaccins contre le COVID-19.

Les **effets indésirables immédiats sont bénins et classiques** après un vaccin: fièvre, maux de tête et fatigue. Comme pour tous les médicaments, le risque de choc allergique existe mais est extrêmement rare.

C'est pourquoi on surveille 15 minutes (30 en cas d'antécédent allergique sérieux) après l'injection.

L'AFMPS publie chaque semaine un **aperçu cumulatif des effets indésirables signalés** suite à l'administration d'un vaccin COVID-19 en Belgique: www.afmps.be



Suis-je obligé.e de me vacciner ?

La vaccination est un **acte volontaire**. Il n'existe pas d'obligation professionnelle ou autre.

L'important travail mené en termes d'information et de sensibilisation vise à permettre à chacun.e de poser un choix éclairé. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour vous apporter les réponses utiles à vos questions bien légitimes.

Le vaccin est **gratuit**.



je me vaccine.be

La sécurité est une des conditions à l'autorisation de mise sur le marché d'un vaccin; les vaccins contre le COVID-19 répondent aux mêmes exigences de qualité que tout autre vaccin.



Wallonie